



16ème législature

Question N° : 17581	De M. Emmanuel Taché de la Pagerie (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Industrie et énergie		Ministère attributaire > Industrie et énergie
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Ligne aérienne très haute tension entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent	Analyse > Ligne aérienne très haute tension entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Emmanuel Taché de la Pagerie attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur les préoccupations croissantes des citoyens et des acteurs locaux face au projet d'implantation d'une ligne aérienne à très haute tension (THT) de 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent, porté par RTE (Réseau de transport d'électricité). Ce projet suscite de vives inquiétudes quant à ses impacts sur l'environnement, les paysages et la qualité de vie des habitants des Bouches-du-Rhône et du Gard. Les territoires traversés, notamment les Alpilles, la Camargue et la Crau, abritent des sites remarquables et fragiles tels que la réserve de biosphère de Camargue, les parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, ainsi que des zones humides et des espaces naturels protégés. Face à ces préoccupations légitimes, il est primordial d'explorer toutes les alternatives possibles à ce projet afin de préserver ces espaces naturels d'exception et de garantir la sérénité des habitants. Dans cette optique, M. le ministre pourrait-il indiquer si des solutions alternatives ont été envisagées concernant l'évitement de l'érection de pylônes dans ces zones, un éventuel enfouissement de la ligne à très haute tension concernée. Une éventuelle étude d'impact sur la santé publique est-elle envisagée ainsi qu'une autre étude concernant la santé des élevages et l'impact sur les agriculteurs ? Il souhaiterait également savoir si le ministère privilégie un dialogue constructif avec les élus, les agriculteurs, les associations, les présidents de parcs naturels régionaux dans le cadre de ce projet, afin que toutes les pistes alternatives soient envisagées *via* des échanges concrètement constructifs.